

Pour la solidarité en Europe,

1er mai : Rotonde de Stalingrad dans le 19^{ème} de 11h à 15h

Pour la solidarité en Europe

Le 1er mai est la journée internationale des travailleurs. C'est la journée de solidarité entre tous les travailleurs de par le monde. Cette année, la CFDT et l'UNSA ont décidé de la consacrer à la solidarité entre les travailleurs euro-péens. Deux syndicats ont accepté de participer à notre rassemblement : Les Commissions ouvrières espagnoles (CCOO) et la Confédération des syndicats chrétiens de Belgique (CSC). Il est essentiel d'envoyer un message clair à la veille des élections du Parlement européen qui auront lieu le 25 mai en France.

Ensemble avec la CES, nous disons stop. L'Europe doit changer de cap

Pour la CFDT et l'UNSA, comme pour la Confédération européenne des syndicats (CES), la solidarité qui était au cœur de la construction européenne est mise à mal. L'austérité et la compétition entre les États ont relégué la solidarité au dernier rang. C'est le chacun pour soi qui prime. Ces choix politiques qui font rages entre les États, se répercutent sur les travailleurs dont les droits dans beaucoup de pays sont attaqués. C'est la course au moins disant social. Le résultat est catastrophique. Le chômage explose notamment celui des jeunes, la précarité de l'emploi gagne du terrain, la pauvreté et l'exclusion se répandent.

Avec la libre circulation des travailleurs, l'Europe constitue un seul marché du travail qui est règlementé par 28 droits du travail. Certes l'Europe s'est dotée d'une législation européenne mais qui, en l'état, est insuffisante. C'est le cas de la directive sur le détachement des travailleurs dont l'inspiration est bonne mais dont les faiblesses sont criantes et ouvrent la brèche au dumping social.

Ensemble avec la CES, nous revendiquons « Une nouvelle voie pour l'Europe »

La CFDT et l'UNSA, fortement attachées à la construction européenne, revendiquent une Europe plus sociale. Une Europe du plein emploi et du progrès social. Une Europe qui respecte les droits sociaux fondamentaux des travailleurs. C'est pourquoi nous nous battons avec la CES pour « Une nouvelle voie pour l'Europe ». Nous voulons un plan d'investissement européen de l'ordre de 250 milliards par an sur 10 ans. Ce plan pourrait créer jusqu'à 11 millions d'emplois en Europe.

Ensemble avec la CES, nous affirmons que l'emploi doit être la priorité

Pour nous, la lutte pour l'emploi commence en Europe. Seule l'Europe a les marges de manœuvre pour lancer un véritable plan d'investissement capable de dynamiser la croissance et de créer des emplois de qualité.

Pour nous, la lutte pour les droits des travailleurs passe par l'adoption d'un socle social européen dont un salaire minimum dans chaque pays.

Ensemble CFDT et UNSA à Paris le 1er mai, nous vous donnons rendez-vous :

Rotonde de Stalingrad dans le 19^{ème} - de 11h à 15h
métro Stalingrad

4 mini tables rondes, entrecoupées d'intermèdes musicaux, se succéderont lors desquelles interviendront des responsables CFDT et UNSA mais aussi nos amis de la CSC et des CCOO. Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, et Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA, participeront au dernier débat.

Fonction publique,

Pour nos salaires, pour nos emplois : tous dans l'action le 15 mai !

Les organisations syndicales de la Fonction publique (CFDT, CFTC, CGT, FA-FP, FSU, Solidaires, UNSA-FP) appellent tous les agents publics à une journée d'actions le 15 mai pour exiger une revalorisation des rémunérations et défendre nos emplois.

Après quatre années de gel du point d'indice et une baisse importante du pouvoir d'achat depuis dix ans, la perspective d'un blocage des salaires pendant deux années supplémentaires est totalement inacceptable.

L'intersyndicale exige :

- Une revalorisation immédiate du point d'indice
- La refonte de la grille pour une meilleure reconnaissance des compétences et des qualifications
- Le renforcement de la part indiciaire dans la rémunération
- l'égalité salariale entre les femmes et les hommes

Les perspectives de suppressions d'emplois pèsent sur les missions du service public, la qualité du service rendu aux usagers et sur les conditions de travail de tous les agents. Nous revendiquons :

- Des emplois statutaires pour faire face aux besoins
- Davantage de garanties pour les contractuels
- Des perspectives de carrière et de mobilité pour tous les agents
- La possibilité d'exercer les missions de service public dans des conditions décentes.

L'UNSA Fonction publique appelle les agents publics de toute la Fonction publique à se mobiliser pour faire du 15 mai une journée forte de protestations.

Prud'hommes : l'UNSA a été auditionnée le 7 avril par la Cour de cassation

L'objet de cette réunion portait sur le projet « juridiction de 21ème siècle » et plus particulièrement sur les conseils de prud'hommes. Pendant près d'une heure, l'UNSA a pu développer son approche qui se veut pragmatique tout en respectant les impératifs budgétaires qui contraindront l'ampleur de la réforme.

L'UNSA a développé trois périmètres d'amélioration :

- l'accès à la juridiction prud'homale pour les salariés,
- l'ajustement de règles de procédures,
- la formation des conseillers prud'hommes.

En termes d'accès, l'UNSA a proposé des améliorations pragmatiques et simples à mettre en œuvre comme l'uniformisation des formulaires de saisine, disponibles au sein des mairies, mais également le renforcement du rôle des greffiers dans le conseil aux salariés, lors de la saisine, ou la simplification de la saisie de la cour d'appel. L'UNSA a évoqué également la possibilité de recours de groupe devant les conseils de prud'hommes.

En ce qui concerne les règles de procédure, l'UNSA a proposé de pouvoir répartir les affaires sur différentes sections en fonction de l'agenda de chaque section. L'UNSA préconise également d'augmenter le nombre d'affaires dispensées du préalable de conciliation. Par exemple, pour les litiges relevant de l'ordre public, les annulations de sanctions disciplinaires, etc. Ceci aurait pour effet de raccourcir la procédure pour ces affaires et de laisser plus de temps aux juges en conciliation. L'UNSA déplore le peu de conciliations par le non respect ou la méconnaissance des textes, et souhaiterait voir des bureaux de conciliation rendant plus de PV de conciliations comme rappelé par l'arrêt Durafruid.

En mesure simple et pragmatique, l'UNSA préconise que dans le cas d'un licenciement sans que le salarié n'ait pu avoir son attestation pôle emploi, le bureau de conciliation puisse rendre une ordonnance valant attestation pour pôle emploi.

En ce qui concerne le bureau de jugement, l'UNSA demande à ce que les moyens du greffe soient renforcés pour limiter le temps entre le prononcé et la notification, et demande à ce que le renvoi en départage soit motivé systématiquement, du moins en ce qui concerne les raisons du partage des voix.

L'UNSA demande également une refonte de la formation des conseillers prud'hommes rendant obligatoire une période initiale avant de prêter serment, soit à l'école nationale de magistrature, soit à l'école nationale des greffes, la formation continue étant assurée par les organisations syndicales, la formation des présidents de bureau de jugement étant assurée pour partie par l'école nationale de magistrature.

Pour l'UNSA, il s'agit donc autant de réformer les conseils que la pratique des conseillers.

Résultats d'élections professionnelles

Artus (49): présente pour la première fois chez ce constructeur défense et aéronautique filiale du groupe international Meggit, l'UNSA remporte 122 des 232 suffrages exprimés, soit 52,58%, devant la CGT (37,93%) et la CFDT (12,5%).

Clinique La Majolane (69): dans cette clinique installée à Meyzieu, l'UNSA emporte deux sièges de DP sur trois avec 34 voix sur les 46 suffrages exprimés, devant la CGT.

Conseil d'administration du comité des œuvres sociales Ville de Nantes et Nantes Métropole (44): tous les agents territoriaux actifs et retraités de Nantes et Nantes Métropole étaient invités à voter pour désigner leurs représentants siégeant dans ce conseil d'administration. L'UNSA réalise la plus forte progression avec 17.49 % de voix (+1.97%) sur le collège des actifs et se place dorénavant quatrième.

Aubron Méchinaud (44) : dans cette entreprise de bâtiment et travaux publics de 136 salariés, l'UNSA se présentait pour la première fois. La liste UNSA recueille 100% des voix soit 106 voix et obtient donc les 5 sièges de cette DUP (délégation unique du personnel).

L'Education populaire, moteur de la transformation sociale :

tel est le thème du congrès du SEP-UNSA

A l'occasion de son congrès national qui s'est déroulé à Digne-les-Bains du 8 au 11 avril 2014, le SEP-UNSA a travaillé sur la problématique « penser et agir pour la société de demain » en proposant un rôle pour l'éducation populaire comme moteur de transformation sociale et une place pour les professionnels de l'animation et de l'éducation populaire.

L'homme au cœur du travail, l'homme au cœur de la société, l'homme au cœur de l'éducation, ces trois axes de réflexion débattus avec un grand nombre de partenaires, ont démontré la nécessité de réfléchir et penser globalement avec chacun. La table ronde intitulée « regards croisés sur les rythmes éducatifs » a permis également de mettre en évidence la myriade d'intervenants pour servir un même objectif.

Les métiers de l'animation et de l'éducation populaire sont aujourd'hui éparpillés dans au moins quatre conventions collectives et trois fonctions publiques (État, Territoriale, Hospitalière). Quel que soit leur employeur, ils travaillent tous au service de la transformation sociale.

Les salariés du secteur sont au moins aussi nombreux que les enseignants mais ils ne sont pas encore dans une logique collective et structurée.

Aussi, la construction d'un pôle syndical réformiste autour des métiers de l'animation et de l'éducation populaire permettrait de mieux faire entendre leurs voix.

Le SEP UNSA avec les 12 objectifs qu'il s'est fixés pour la période 2014 -2018, souhaite contribuer à l'initiative de la construction au sein de l'UNSA de ce pôle pour la reconnaissance de la professionnalisation de ces métiers.

L'UNSA DCNS totalement impliquée dans le développement de l'UNSA

Durant son conseil des 8,9 et 10 avril à Lorient, l'UNSA DCNS a travaillé sur son implication dans le plan de développement de l'UNSA (ambition 2017).

Lors d'une séquence questions/réponses avec Pascal Priou, les participants ont pu mesurer de façon précise comment chaque syndicat, chaque militant peut et doit être un acteur du développement.

Un débat sur l'économie sociale et solidaire à Niort

Une cinquantaine de militants et de responsables du monde mutualiste ont participé au colloque organisé par la fédération des Banques et assurances en partenariat avec l'UL de Niort, l'UD 79 et l'UR Poitou Charentes, sur le thème : "Les mutuelles et la loi sur l'économie sociale et solidaire", le jeudi 10 avril à Niort, avec la participation de Guy Hascoët, ancien secrétaire d'État.

En introduction à la soirée, Gilles Desseigne, responsable de la fédération des Banques et Assurances, a rappelé l'importance pour sa fédération et pour l'UNSA tout entière, du secteur de l'économie sociale, porteur de valeurs de solidarité qui nous sont chères.

Le brillant exposé de Guy Hascoët a permis de mesurer l'avancée que manifeste un projet de loi qui est, pour la première fois en France, consacré à l'économie sociale et solidaire ; la loi actera la reconnaissance d'un secteur qui représente 10% du PIB et emploie plus de 4 millions de salariés.

Ses atouts sont indéniables et méritent d'être mieux connus dans l'opinion publique mais les situations sont très diverses pour les salariés dont certains, employés par de très petites structures connaissent les difficultés auxquelles sont confrontés les salariés des TPE. Les échanges avec la salle ont approfondi le débat en pointant quelques défis à relever pour lesquels la coopération entre les réseaux et les territoires s'avèrera nécessaire : il faut prendre "à bras-le-corps" les problèmes environnementaux et développer l'innovation industrielle et technologique. La précarité énergétique gagne du terrain, les demandes de logement sont mal satisfaites,... Dans de nombreux domaines, il est urgent d'agir.

Bref, un débat très réussi tant par la qualité des échanges que par la coopération nouée entre une fédération, une UR, une UD et une UL au service d'un objectif commun qui s'inscrit pleinement dans Ambition 2017 !

Informations : <http://banques-assurances.unsa.org/>

Contact UD / UL 06-86-68-27-65 ud-79@unsa.org ; ul-niort@unsa.org

L'UNSA a participé à la conférence de haut niveau sur la « Garantie jeunes » organisée par la Commission Européenne

Un an après l'adoption par le Parlement européen d'une résolution sur la Garantie Jeunesse, projet qui a pour objectif d'offrir la possibilité à chaque jeune citoyen de l'UE (jusqu'à l'âge de 25 ans) de travailler, de suivre un enseignement ou une formation au plus tard quatre mois après son inscription au chômage ou après être sorti du système éducatif, la Commission européenne a organisé ce mardi 8 avril 2014 une conférence de haut niveau intitulée « Youth Guarantee : Making it happen ».

Cette conférence, introduite conjointement par José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne et Laszlo Andor, commissaire européen en charge de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, a permis de passer en revue les plans de mise en œuvre de cette garantie jeunes dans les différents pays de l'Union Européenne depuis la rentrée 2014.

Cette conférence était aussi l'occasion de confirmer la disponibilité immédiate de 6 milliards d'euros à destination des États membres pour la mise en place de cette garantie jeunes, même si l'OIT avait chiffré à 21 milliards la somme nécessaire pour mettre en œuvre de manière effective cette garantie dans les pays membres de l'Union européenne.

Le représentant de la présidence grecque du Conseil de l'Union européenne a réaffirmé que l'emploi des jeunes était la priorité actuelle du Conseil de l'Union et Bernadette Segol, secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats a insisté sur la nécessaire implication des partenaires sociaux dans la mise en place des programmes pour l'emploi des jeunes dans les différents États membres de l'UE.

L'UNSA, représentée par Emilie Trigo, conseillère nationale et membre du comité jeunes de la CES a participé à cette conférence, confirmant ainsi l'engagement de l'UNSA dans la mise en place d'une autre politique en Europe, permettant de créer de nouveaux emplois de qualité et d'œuvrer ainsi à réduire le chômage des jeunes.